
Programme de Formation

Cystite : délivrance sans ordonnance d'antibiotiques après réalisation d'un TROD

Organisation

Durée : 4 heures

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique



Public visé

Pharmacien d'officine



Objectifs pédagogiques

- Appliquer les logigrammes figurant en annexe II de l'arrêté du 17/06/24 dans la prise en charge des patients présentant des symptômes liés à la cystite
- Savoir contacter le médecin prescripteur le cas échéant (dispositif de prescription d'une ordonnance de dispensation conditionnelle)
- Savoir adresser la patiente à un médecin le cas échéant (application du logigramme)
- Déterminer les exactes situations où la délivrance d'antibiotique selon le schéma des logigrammes 3 et 4 n'est pas possible.



Description

SEQUENCE 1 : SIGNES ET SYMPTOMES DE LA CYSTITES AIGUË SIMPLE ET PRISE EN MAIN DU LOGIGRAMME

- Identifier et repérer les signes et symptômes d'une cystite aiguë simple et connaître les diagnostics différentiels
- Point d'attention sur les situations devant conduire à une réorientation vers un médecin
- Logigrammes de la prise en charge des symptômes de la cystite aiguë simple (pollakiurie et brûlures mictionnelles non fébriles), avec la formation sur l'ensemble des étapes, en insistant sur les facteurs d'exclusion et les situations nécessitant une réorientation médicale en urgence
- Identification des traitements pris par le patient (sur présentation d'ordonnance ou à l'interrogatoire) nécessitant une réorientation vers le médecin

SEQUENCE 2 : TEST URINAIRE D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE DE RECHERCHE A MINIMA DE NITRITURIE ET DE LEUCOCYTURIE

- Conditions de recueil des urines, d'utilisation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et leucocyturie et de leur interprétation avec les critères de positivité
- Conditions à indiquer à la patiente pour le recueil des urines :
 - Se laver les mains au savon avant le prélèvement
 - Prévoir un récipient sec et propre, rincé à l'eau claire, ou un gobelet en plastique (éviter l'utilisation d'antiseptique qui pourrait fausser le résultat)
 - Recueillir le deuxième jet d'urine
- Conditions de réalisation du test :



- Effectuer le test le plus rapidement possible après le recueil des urines
- Respecter la notice
- Information sur le contexte de la lutte contre l'antibiorésistance
- Modalités à respecter pour la pratique en officine : le cahier des charges figurant à l'article 4 du présent arrêté
- Présentation pratique de la réalisation du test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie et interprétation
- Mise en pratique par les pharmaciens

SEQUENCE 3 : PRESCRIPTION

- Présentation de la fiche mémo HAS en vigueur (réalisée en collaboration avec la SPILF) : cystite aiguë simple, à risque de complication ou récidivante, de la femme et des autres références bibliographiques pertinentes
- Présentation des molécules ; posologies, durée de traitement, voie d'administration, des allergies et contre-indications à rechercher, des effets indésirables et des précautions d'emploi (cf. Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP))
- Présentation des informations importantes et des règles hygiéno-diététiques à communiquer à la patiente
- Sensibilisation à la juste prescription des traitements médicamenteux et à la lutte contre l'antibiorésistance
- Traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant. Conformément à l'article R5125-33-11 du CSP, le pharmacien inscrit dans le dossier médical partagé du patient ses nom et prénom d'exercice, la dénomination du médicament délivré, la date de réalisation du test rapide d'orientation diagnostique. À défaut de cette inscription, il délivre au patient une attestation qui comporte ces informations. En l'absence de dossier médical partagé et sous réserve du consentement du patient, le pharmacien transmet ces informations à son médecin traitant. La transmission de cette information s'effectue par messagerie sécurisée de santé répondant aux conditions prévues à l'article L. 1470-5, lorsqu'elle existe. »
- Présentation de 2 cas pratiques

★ **Prérequis**

Aucun



Modalités pédagogiques

Le formateur intervient en direct auprès des stagiaires via le logiciel Dendreo live. Celui-ci permet de présenter un support de cours en direct, le partage d'écran (vidéo, ...), l'interactivité avec les stagiaires, qui peuvent intervenir quand ils le souhaitent pour poser leurs questions. Le déroulé de la formation est adapté aux exigences du format distanciel (alternance de séquences courtes, pauses régulières). La pédagogie est axée sur la découverte et l'expérimentation. Elle alterne la présentation d'exposés théoriques et d'exercices pratiques (étude de cas, exercices d'application, échanges d'expériences). Ces exercices permettent au formateur de s'assurer de l'assimilation des contenus et favorisent les échanges, la confrontation des idées et le partage de bonnes pratiques. En fin de formation, les stagiaires font le bilan de la journée en identifiant les points clefs à retenir et les axes d'amélioration à mettre en place au retour à l'officine (plan d'action individuel).



Moyens et supports pédagogiques

Support visuel (diaporama PowerPoint) partagé via l'outil DENDREO LIVE. Book de formation et de prise de notes envoyé avant la séance qui comprend : le résumé des diapositives et cas pratiques, une diapositive de synthèse des idées clef à retenir, une trame de plan d'action à compléter et qui servira de base pour le suivi des actions mises en place à l'officine, une bibliographie et liens vers les références. Matériel nécessaire : ordinateur avec accès internet, micro, enceintes et webcam. Toutes les informations pour accéder à la classe virtuelle sont communiquées par mail. Il est conseillé de se connecter à la classe virtuelle 15 minutes avant le début de la formation.



Modalités d'évaluation et de suivi

Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires Une auto-évaluation des connaissances est effectuée en début et en fin de formation pour valider l'acquisition des connaissances par les stagiaires. Fiches de satisfaction portant sur l'évaluation de la formation. Un questionnaire d'évaluation « à froid » portant sur la mise en pratique de la formation est adressé deux mois après la formation.



Formateur

- Christine Caminade - Docteure en pharmacie, formatrice
- Isabelle Savoyaud - Docteure en pharmacie, formatrice
- Nathalie Barrès - Docteure en pharmacie, formatrice
- Emilie Perrot - Docteure en pharmacie, formatrice
- Olivia Méa - Docteure en pharmacie, formatrice
- Docteure Agnès FERRAUD - Médecin urgentiste, formatrice auprès des IDE et des Internes
- Docteure Olfa JOUINI - Médecin Régulateur, Médecin du Travail, formatrice auprès des IDE et des Internes